

DEMOCRATIE-INFO

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION NE S'USE QUE QUAND ON NE S'EN SERT PAS N° 81 8e Année ISSN 1253-4706

Le bulletin bimestriel de SOS DEMOCRATIE AUX COMORES

RISQUE DE DESTABILISATION A L' UNION DES ILES COMORES !

Mai-Juin 2004 / France :1,5 euro Comores :100 FC



EDITORIAL par Abdou Rahamane AHMED, président de SOS DEMOCRATIE

Le conseil de paix et de Sécurité de l'Union africaine (UA) réuni en sa sixième session de l'année 2004 « Lance un appel pressant à toutes les parties comoriennes pour qu'elles continuent de faire montre d'un esprit de responsabilité et de compromis dans le parachèvement de la mise en place ainsi que dans le fonctionnement des nouvelles institutions de l'union des Comores. Il exhorte les parties comoriennes à se conformer scrupuleusement aux dispositions pertinentes de l'accord du 20 décembre 2003 relatives aux questions douanières et budgétaires, afin de créer les conditions d'une assistance internationale accrue, plus que jamais nécessaire pour le redressement socio-économique de l'archipel ».

Cet appel fait suite à un projet de rapport interne d'un représentant de l'Union africaine aux Comores précisent « Si rien n'est fait, on s'acheminera petit à petit vers une nouvelle crise séparatiste et institutionnelle aux Comores ».

Les Comores risquent donc de retomber dans une crise institutionnelle, séparatiste ou de plonger dans la guerre civile. Le conflit de compétence entre le pouvoir de l'Union des Comores et celui des Iles fragilise la paix, le respect des libertés démocratiques et des droits humains. D'ailleurs une tension permanente s'est déjà installée sur l'île de La Grande-Comore. Ce qui ouvre une possibilité forte pour chaque camp de provoquer un conflit qu'il espérerait remporter. Il est temps que les responsables politiques des deux camps prennent la mesure de leurs responsabilités historiques et judiciaires si leurs oppositions devaient dégénérer en conflits armés.

Pour éviter cela et sauvegarder l'unité des Comores, la stabilité, la paix et le fonctionnement normal des nouvelles institutions, il leur faut impérativement respecter les accords signés et négocier des compromis sur toutes les questions non clarifiées qui les opposent.

Dans le même esprit et pour répondre aux mêmes objectifs, il convient de reprendre et de mener à bonne fin, les négociations entre la France et les Comores, afin de lever pour de bon, l'hypothèque Mayotte, ferment de haine, de xénophobie et de déstabilisation d'un petit pays pauvre, qui n'aspire qu'à vivre en bonne intelligence.

Faisons part de notre détermination à utiliser tous les recours possibles que permettent les lois internationales pour mettre fin à ce qu'il est convenu de considérer comme étant un différend franco-comorien, obstacle incontournable pour une juste réconciliation entre Comoriens de Grande-Comore, de Mohéli et d'Anjouan, mais aussi et surtout, entre Comoriens de Mayotte et ceux des autres îles sœurs. La contribution de la France est fortement requise pour mener à bonne fin cet objectif majeur.

Directeur de la publication: ALI Damir Codirecteur de la publication : AHMED Abdou Rahamane

Comité de rédaction: AHMED Abdou Rahamane, Mohamed HACHIM, AMIR Salim,

ABDEREMANE Naoufal, ALI Damir Tél : 06.61.60.18.50 ou 06.60.11.81.90 – Fax : 01.47.46.99.54

Imprimerie : HORLOGE COPIE – 3 Rue BRANTOME -75003 Paris

INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BEVES...INFOS BREVES...INFOS BREVES...

7 mai: Les élections législatives, complètement truquées furent un leurre.

Tout aurait été pipé au grand jour par les autorités de l'île autonome d'Anjouan qui se seraient déplacées dans les bureaux de vote pour imposer leurs propres règles électorales. Une circonscription de la ville de Domoni, a cependant élu le député de son choix, Monsieur Abdérémane Mahamoud dit Felé, mais les responsables de l'île l'ont empêché de siéger. Il a été arrêté et aurait subi des mauvais traitements au cours de sa détention par les forces de l'ordre.

Nous dénonçons cette violation flagrante du droit de vote, cette arrestation arbitraire et les mauvais traitements de cet élu du peuple. La communauté internationale est instamment requise de s'assurer de la bonne tenue des prochaines consultations électorales.

25 juin: Le syndicat national des professeurs comoriens (SNPC) précise les trois moyens de pression qu'il entend utiliser pour faire entendre raison aux autorités comoriennes qui refusent de payer 4 mois d'arriérés de salaires dus au titre de l'année 2004 à savoir:

- aucune notation ni évaluation des élèves
- non organisation des différents examens de fin d'année et opération de boycott en vue d'empêcher toute autre personne à les organiser
- boycott de la prochaine rentrée scolaire

Nous nous associons aux préoccupations du syndicat des professeurs comoriens auquel nous apporterons tout notre soutien.

26 juin: Quelques dizaines d'habitants de la ville d'Ouani dont l'opposant du chef de l'exécutif d'Anjouan Abdallah Mohamed ont organisé un pique nique dans la campagne proche. Les autorités locales de l'île d'Anjouan, alertées, ont envoyé des militaires pour disperser les pique-niqueurs à l'aide de gaz lacrymogène.

Le soir, les militaires ont fait encercler la maison d'Abdallah Mohamed, qui a été arrêté et conduit au camp militaire de Mirontsi où il aurait subi des mauvais traitements non admis par la Déclaration universelle des Droits de l'homme.

30 juin: Le jeune SAKARA qui a été accusé de faire partie des jeunes de la ville de Ouani qui aurait chahuté le président de l'exécutif de l'île d'Anjouan a été arrêté et serait détenu au camp de Mirontsi.

Nous dénonçons cette arrestation arbitraire et les mauvais traitements que ce jeune aurait subi dans ce camp.

4 juillet: l'ancien Maire de Mutsamudu, Monsieur Abdillahi Sidi dit Mbaldé a dénoncé la « mascarade électorale organisée par le ministre de l'intérieur de l'île autonome d'Anjouan ».

Selon ce maire écarté par les autorités de l'île, les commissions électorales régionales ont été créées sans que les parties concernées soient consultées, les listes ont été manipulées à la faveur du candidat proche du pouvoir avec un seul exemplaire au lieu de trois dans les bureaux de vote et un seul extrait de P.V au lieu de six.

Suite au report des élections le lendemain, c'est Monsieur Aboubacar Saïd Ali neveu du ministre de l'intérieur qui aurait été élu Maire de Mutsamudu, chef lieu de l'île d'Anjouan.

Mauvaise nouvelle: Abdou Zakaria, l'un des militants pour l'indépendance des Comores est décédé le 3 juin 2004 à l'âge de 52 ans. Il a consacré sa vie à défendre la démocratie, les principes fondamentaux des droits humains et le progrès social. Il a été victime de nombreux emprisonnements qui n'ont pas affaibli son énergie à se battre pour le respect des libertés fondamentales. Nous adressons nos condoléances à toute sa famille et à ses amis de combats.

DEVENIR DE L' ARMEE COMORIENNE

...Mais par-dessus tout, le GRITAC suggère, pour sortir les COMORES d'un état de délabrement avancé, de prendre courageusement le mal par la racine. C'est à dire, reprendre sous l'égide des instances internationales les discussions franco-comoriennes (*et non maoro-comoriennes, comme le préconisent les autorités putschistes à l'instigation de la France*) sur un processus de réconciliation et de rapprochement entre habitants de l'île comorienne de MAYOTTE et ceux des autres îles sœurs, qui ont en partage la même population, la même langue, la même religion, la même tradition, la même culture, etc. Cela suppose une mise à plat de tous les accords, conventions, pactes, charte, etc. entre les deux pays souverains (*La France et les COMORES*), dans une synergie de coopération, de solidarité et de développement, qui tienne compte de plus d'un quart de siècle de cavalier seul de MAYOTTE.

Les liens séculaires multiformes qui unissent les COMORES et la FRANCE, l'estime et l'amitié que lui a toujours témoignée la population comorienne en dépit de toutes les vicissitudes et son implication dans les affaires comoriennes, font de l'ancienne puissance administrante, l'acteur incontournable dont dépend aujourd'hui, l'avenir de l'archipel des COMORES.

Le « pays des droits humanitaires » accroîtrait davantage son capital d'estime de par le monde, en travaillant en direction de rapports harmonieux entre insulaires, non dans une logique d'exclusion, d'ostracisme et de confrontation, comme c'est la norme aujourd'hui, mais dans une logique de rapprochement et de réconciliation, dans le prolongement de la déclaration de Jacques Chirac du 24/07/2003 en NOUVELLE CALEDON lorsqu'il dit : « **l'intérêt d'une collectivité, dès lors que sa personnalité est respectée, que son identité préservée, que son développement assuré, n'est pas dans le séparatisme et le repli, mais au contraire, dans l'adhésion à une communauté solidaire** ».

Pendant ce temps là aux COMORES, l'incompétence en matière politique de développement et la « militarisation » de tous les secteurs de l'État vont bon train. La junte, n'envisage d'autre perspective que celle de l'assistanat et des opérations commerciales viles et illicites pour renflouer les caisses de l'État, qu'elle s'empressera de vider. Une junte qui n'a aucun scrupule à faire des COMORES, le seul et premier pays à s'avilir de la sorte, en bradant la patrimoine national que constitue le « **code pays des COMORES** », titulaire des numéros de téléphone à préfixe 269-8.

Par ailleurs, au plus fort de la double crise comorienne, à la fois séparatiste « *depuis la sécession illégale le 3 août 1977 par Abdallah Ibrahim de l'île comorienne d'ANJOUAN? 22 ANS APR7S CELLE DE MAYOTTE en 1975, toujours sous colonisation française*), et institutionnelle (*suite au coup d'État malencontreux du colonel Azali, chef d'état major de la soldatesque comorienne, le 30 avril 1999*). Azali n'hésite pas à laisser en plan, l'OUA (*Organisation de l'unité Africaine*), l'OIF (*Organisation Internationale de la Francophonie*) et l'UE (*Union Africaine*) en plein travaux, pour se rendre dare-dare le 27 janvier 2001 aux USA, finaliser avec le révérend Moon, chef du secte de même nom, un document de financement d'un projet « providentiel ». Et que dire de la généralisation du trafic d'influences et celui illicite, des pavillons de complaisance vendus aux plus offrants, en dehors de toute règle de moralité. Tant et si bien que les COMORES en sont devenues là aussi, les pourvoyeurs patentés de services de toutes sortes pour des réseaux peu recommandables (*mafia, terroristes et trafiquants de toutes sortes*).

Sans oublier les quelques accords juteux (*pour cette junte insatiable*) signés en bout de table à l'instar de celui du domaine de la pêche entre l'Union Européenne et les COMORES. Accord aux termes duquel soixante-cinq navires espagnols, français, portugais et italiens, peuvent depuis le 28 février 2001, pêcher à volonté et sans contrôle, le thon pendant trois ans dans les eaux comoriennes, moyennant une compensation de 350.000 euros par an. Compensation qui devrait en principe, servir au développement de la pêche locale et à des programmes techniques et scientifiques, pour le développement de la pêche comorienne, selon une communication de COMORES INFO du 24 décembre 2000.

Que sont donc tous ces milliards devenus, alors qu'il est de notoriété publique, que depuis des décennies, face à la démission patente du pouvoir putschiste, ce sont surtout les ONG (*organisations Non Gouvernementales*) et les associations villageoises et de quartiers expatriées, qui pourvoient en suant sang et eau en lieu et place de l'État, au développement des régions comoriennes sinistrées, en envoyant certes des équipements de toutes sortes, mais aussi, en construisant des écoles, des dispensaires, des routes, des centres culturels, des mosquées etc.

Pendant qu'Azali et sa junte s'emploient à consolider bon an mal an leur état de siège, en essayant avec peine, de mettre au pas une population pourtant exsangue, cette dernière ne semble ni capable, ni disposée, à veiller sur la quiétude et la tranquillité d'un pouvoir répressif sur-armé, en assurant à mains nues, la défense de la sécurité, de l'intégrité et de la souveraineté du pays, comme le répète à satiété le colonel-président. Du reste, cette population, en remplissant dans leurs différentes régions, toutes les tâches normalement dévolues à l'État, permet malgré tout au pouvoir putschiste, de s'adonner sans entrave, au pillage systématique des caisses de l'État.

Mais alors ! A part liquider les bijoux de famille, piller les derniers publics, réprimer les mouvements revendicatifs pacifiques et brader la dignité et la souveraineté de son pays, quelle fonction remplit à ce jour, cette armée budgétivore et nuisible aux intérêts des COMORES et des comoriens ?

En ce qui nous concerne, nous mettons au défi quiconque de nous citer un seul fait d'arme digne d'une armée, une seule réalisation ou une seule mesure qui puisse accréditer aujourd'hui l'idée d'un pouvoir démocratique, s'agissant de celui qui prévaut en ce moment aux COMORES.

Le 25 / 07 / 2003

En mettant sous presse notre journal, nous apprenons que la jeune femme de 23 ans qui a porté plainte vendredi 13 juillet 2004 pour une agression antisémite sur la ligne D du RER, en compagnie de sa petite fille de 13 mois, a avoué hier qu'elle avait fait une dénonciation de délit imaginaire. Cette histoire qui a soulevé l'indignation générale à commencer par le président de la république française le week-end du 10 au 11 juillet 2004 s'est avérée être une « affabulation ». Les jeunes afro-arabes des banlieues parisiennes se sont sentis visés par les réactions diffamatoires, démagogiques et populistes. A force de lutter à outrance contre l'anti-sémitisme en stigmatisant indirectement les musulmans de France, les autorités françaises risquent d'accentuer les conflits liés au communautarisme et d'encourager une autre forme de racisme: « anti-musulman ou anti-arabe ».

Il faut lutter contre toute forme de racisme. Il convient de dénoncer de la même façon une personne victime de racisme que ça soit un israélite, un arabe, un africain ou un autre individu de race différente.

« ÉCHO DES ILES COMORES », c'est chaque Samedi de 19h30 à 20h30 sur 106.3 FM. C'est une information libre et des passages musicaux. Sur INTERNET: www.rfpp.net

ABONNEZ-VOUS à « DÉMOCRATIE INFO »

Nom.....Prénom.....Adresse.....

.....Code Postal.....Ville.....

OUI, je m'abonne à « DÉMOCRATIE INFO » pour une année et je joins un chèque de 15 € à l'ordre de SOS DÉMOCRATIE. Fiche à renvoyer à SOS DÉMOCRATIE AUX COMORES B.P.131—92504 RUEIL MALMAISON CEDEX

Retrouvez cette édition et toutes les parutions antérieures sur www.comores-online.com/sos-democratie

Association de Défense des Droits de l'Homme

Bulletin publié à 500 exemplaires